



AVIS HYDROGÉOLOGIQUE
POUR LA CRÉATION
D'UN FORAGE AGRICOLE
À BRUÈRE-ALLICHAMPS (18)

N° R/ED H22.02

Note complémentaire
Au dossier de déclaration de projet de forage
n°R/ED H21.145

SCEA LA FERME DE CHÂTEAUFER
Châteaufier
18200 BRUÈRE-ALLICHAMPS

Janvier 2022

Complément demandé

La demande de complément formulée par la DDT, pour l’instruction du dossier de déclaration (réf: 18-2021-00041) du projet de forage (n°R/ED H21.145) de la SCEA La Ferme de Châteaufier à Bruère-Allichamps, est la suivante :

- Page 44, le SDAGE qui concerne le projet n’est pas le bon.

Note complémentaire

SDAGE Loire-Bretagne

Le SDAGE 2016-2021 du bassin Loire-Bretagne, adopté le 4 novembre 2015, comprend plusieurs dispositions pouvant concerner le projet :

Disposition	Résumé de la disposition	Situation du projet par rapport à la disposition	Conclusion
6E-1	Certaines nappes captives sont à réserver dans le futur à l'alimentation en eau potable (NAEP).	Le projet vise la nappe libre des calcaires tertiaires lacustres du Berry (masse d'eau FRGG144), qui n'est donc pas concernée par le classement en NAEP	Compatible
7A-4	Dans les Zones de Répartition des Eaux, il est fortement recommandé aux irrigants notamment d'étudier la possibilité de réutilisation des eaux usées épurées disponibles à proximité.	Le territoire de la commune de Bruère-Allichamps est classé en zone de répartition des eaux souterraines à partir du sol. Mais le projet est trop éloigné d'une station d'épuration.	Compatible

En conclusion, **le projet est compatible avec les dispositions du SDAGE.**